

Mon
Quartier

Infos

Charréard Max-Barel

Compte rendu de la permanence du 26 février 2019

PARTICIPANTS :

Président : M. Serge TRUSCELLO

Adjointe de territoire : Mme Amina AHAMADA MADI

Correspondant territoire : M. Alain PICARD, excusé

Délégués :

AHAMADA MADI Marie

BRUNDU Christiane

CHARREL Charles

MAÏLY Samia

CUEVAS LOU Samia

MERAS Thomas

VIDAL Michel

ZAHAR Radouane

Nombre d'habitants :

RETOUR SUR LES PRECEDENTES QUESTIONS

Résidence Max Barel (SACOVIV)

Plusieurs questions reviennent : Quand seront réalisés les abris poubelles restants ? Stationnement anarchique rendant parfois difficile l'accès au garage ou la sortie d'une place de stationnement. Locataire possédant plusieurs véhicules dont certains ne bougent pas depuis plusieurs mois.

Coût de l'entretien des espaces verts (notamment tonte) alors que souvent il n'y a plus que de la terre et des cailloux ?

Meubles déposés toujours au même endroit et souvent par les mêmes.

Y a-t-il quelque chose de prévu pour la murette, notamment chemin du Charbonnier, qui est de plus en plus détériorée ?

COMPTE-RENDU

Urbanisme

Quartier « Berliet » : Difficultés exprimées par ceux voulant réaliser des travaux en respectant les démarches. Un habitant dit que son projet d'isolation extérieure a été refusé en l'état. Les contraintes imposées reviennent à augmenter le coût de 5000€, ou encore refus de pose d'une barrière, alors que dans le même temps d'autres font des travaux (avec autorisation ou pas).

Le Conseil demande que les règles soient les mêmes pour tous, et qu'un rappel de celles-ci soient données à tous les propriétaires.

Stationnement

Boulevard Coblod, rue Félix Brun : Demande de verbalisation suite au signalement de stationnement important sur les trottoirs, notamment de camionnettes, rendant difficile l'utilisation de ceux-ci.

Cadre de Vie

Rue Paul Bert : Des poubelles restent sur le trottoir toute la journée. Peut-on rappeler les règles ?

Chemin du Charbonnier : Nécessité de refaire le traçage des places de stationnement, notamment le long de la résidence Barel. Demande de la signalisation d'une place handicapé au niveau du 48E.

Boulevard Coblod : Nuisances sonores importantes liées à la circulation et en particulier celles des camions. Demande de réfection de l'enrobé jugé bruyante.

Confirmation de la prochaine permanence

Mardi 26 mars 2019 à 18h00

Foyer Max Barel

1 rue Max Barel